

ASSOCIATION « ORELLE PATRIMOINE »

La relance de l'association Orelle Patrimoine

L'association du patrimoine artistique d'Orelle, créée en 1997, a souhaité élargir son champ d'actions. Pour cela, une réunion publique a été organisée le samedi 3 juin 2023 au centre culturel de la commune, suivie d'une assemblée générale. Pour effectuer cette modification, l'assemblée générale a choisi de modifier l'intitulé, l'objet et les statuts. L'action de l'association désormais nommée « Orelle Patrimoine » porte depuis sur l'intégralité des patrimoines de la commune d'Orelle : historique, culturel et naturel.



Le logo de l'association, inspiré du blason des paroisses d'Orelle (XVII^e siècle).



Les membres du Bureau de l'association.

Les visites estivales de l'église Saint-Maurice d'Orelle

Cet été 2023, l'association Orelle Patrimoine a organisé de nombreuses visites de l'église Saint-Maurice (au chef-lieu). Du 13 juillet au 31 août, chaque jeudi, des bénévoles ont assuré une permanence dans l'église, de 16 h à 18 h. Visiteurs comme Orellins ont été les bienvenus durant ces créneaux. Symbole de l'identité du village d'Orelle depuis 1430, cette église a supporté pendant déjà six siècles les intempéries hivernales et estivales du climat montagnard de la vallée de la Maurienne. L'association Orelle Patrimoine a à cœur de mettre en valeur ce joyau monumental, devenu un emblème de l'opulence des églises de la vallée. En 1837, l'évêque de Maurienne affirme que l'église Saint-Maurice « mérite d'être classée au nombre des plus belles du diocèse ». L'été prochain, venez le constater de vos propres yeux et laissez-vous transporter dans l'univers baroque d'un monument incontournable du patrimoine de la Savoie.

Le concert d'harmonium

Durant l'ouverture de l'église du 10 août 2023, l'association a eu le plaisir d'accueillir André Chamberod, organiste à l'église Saint-Bruno de Grenoble. Le public a répondu en nombre afin de se laisser transporter par le son de l'harmonium du chef-lieu, marié au décor baroque de l'édifice.

Des visites hivernales sont prévues pour les vacances de Noël, Mardi-gras et Pâques, sur réservation auprès de l'office de tourisme d'Orelle.



Le four à bois de Bonvillard

Monsieur le Maire d'Orelle, Aimé Perret, nous a gentiment proposé des fascines de frêne afin de compléter la réserve à bois du fournil. Nous le remercions également pour l'achat d'une nouvelle porte en inox et d'un thermomètre avec sonde à cadran de four.



Après avoir testé le fonctionnement du four à pain, la date du 28 octobre 2023 a été retenue pour débiter la première journée orellinche du pain. Les réservations ont été effectuées auprès de l'office de tourisme d'Orelle. Nous remercions chacun des participants venus apporter leur soutien à la relance du four à bois.



Le four à bois de Bonvillard allumé.



L'équipe du four.

Les pierres à cupules de Leschaux

Un archéologue a entrepris avec l'aide de membres de l'association Orelle Patrimoine un recensement des nombreuses pierres à cupules et des pierres gravées de la commune. Certains spécimens sont à priori âgés d'environ 2 000 ans avant Jésus-Christ. Nous avons récemment découvert que les pierres à cupules de Leschaux ont été détériorées durant l'été. Ces dégradations sont à notre avis dues à la méconnaissance de ces vestiges. C'est pourquoi nous avons proposé à la mairie d'Orelle de placer des panneaux informatifs provisoires aux deux endroits dégradés, afin de sensibiliser les visiteurs et de sauvegarder notre patrimoine archéologique.



Tous ceux qui souhaitent s'engager pour protéger notre patrimoine historique, notre identité culturelle et la beauté des paysages orellins sont les bienvenus dans l'association Orelle Patrimoine.

Annick Fontaine et Baptiste Chamberod